

Compte-rendu du Conseil d'Administration du CDS34 du 01 avril 2026

Présents : Jean-Michel Salmon, Monique Frei, Jean-Pierre Rouges, Claudie Serin, Laurence Salmon, Marta Amor Vila, Denis Guilbeau

Excusés : Jérôme Bouisseren, Maxime Lacroix, Quentin Devenoges

Ordre du jour :

1. Valorisation bénévolat
2. Point financier
3. Budget 2026
4. Avancement dossiers déposés
5. Convention Lauriers
6. Point sur le life minioptères
7. Réunion Béziers 20/01
8. CDESI 27/01
9. Coût remplacement lampe perdue par Olivier Aucourt
10. AG 7/3/2026
11. Camp EDS
12. JOP 2026
13. Caussenard 2027
14. Dossier FAAL Béziers (si on l'a)
15. Point juridique ...
16. Camion SSF

I. VALORISATION DU BENEVOLAT

Il n'y a plus de limite au bénévolat pour son intégration dans le budget depuis le plan comptable national des associations élaboré en 2018 et voté en 2020.

Dans les prochains budgets celui-ci sera intégré à 100%.

Néanmoins même si le budget 2025 intègre 25% de bénévolat, son calcul réel est noté dans le bilan financier, nous pourrions demander les subventions en intégrant 100% de bénévolat.

Il est à noter que les budgets réalisés, une fois validés par les commissaires aux comptes seront envoyés aux membres du CA et montrés lors d'une réunion préparatoire de l' AG.

Rappel : remplir les fichiers du bénévolat au fur et à mesure.

Laurence a contesté le compte du bénévolat dans les budgets 2025 et souligné le fait que les comptes n'aient pas été communiqués au CA avant l'AG. Elle a souligné qu'il était illégal que les comptes ne soient pas validés par le CA après la vérification des commissaires aux comptes. Elle souligne que même la présidente ne les a pas reçus.

Vivement mise en cause, Monique, trésorière, évoque la possibilité de modifier la

répartition des fonctions à l'intérieur du CA. Un refus lui est opposé.
A toute fins utiles, Monique propose d'envoyer les comptes 2026 aux vérificateurs aux comptes élus lors de l'AG régulièrement dans l'année afin de fluidifier le fonctionnement de la trésorerie.

II. POINT FINANCIER

POINT TRESORERIE AU 1/4/2026					
COMPTE CDS		COMPTE SSF			
SOLDE	6806,88	VIREMENT SUR LIVRET?	OK 4KE à faire		2700,81
RECETTES MARQUANTES					
08/02/26	490,25	CSRO	REGUL ET AIDE ACHAT MATERIEL 2025		291,69
26/01/26	470,00	FFS	subvention EDSC		
solde Livret A		38 331,03 livret A limite à préciser 76 500€			
OK communiquer le CRAG					
Lors de la réunion :					
2464 EN ATTENTE DU SDISA GARDER par les participants ou en ABANDON FRAIS?					
833 DEVIS DU SSF NATIONAL		480 OU 500 E		sans abandon de frais mais don possible au SSF ensuite	
ACHATS	1 MICRO				
	2 MULTIMETRES				
	BATTERIES				
	350€ ESTIMES				
	casques à renouveler				
Dossier PSF	pas pour le SSF				
	500 Maxi EN MATERIEL				
	1500 PARACTION	1 DOSSIER FORMATION : JNS EDS JT Pierre Rouge?			

III. BUDGET 2026 :

Voir le compte rendu AG

IV. AVANCEMENT DOSSIERS DEPOSES :

Le CDS 34 a reçu l'accusé de réception du dossier de demande de financement par le département Hérault.

V. CONVENTION LAURIER :

Claudie Serin a répondu sur la dernière version de la convention.

VI. LIFE MINIOPTERES

Le projet Life Minioptères de la SFEPM a été refusé au niveau national.
En cause : « projet considéré comme trop axé sur la production de connaissance et la médiation et l'absence d'un volet sur les pesticides ».

VII. REUNION BEZIERS :

Grotte de Lauzinas bloquée.

VIII. CDESI DU 27/01 :

4 cavités déjà déposées. Nouvelle proposition de cavité : l'aven du Cochon (Larzac).

IX. REMPLACEMENT LAMPE PERDUE :

Une facture de 33€90 sera adressée à Olivier Aucourt.

X. AG 7/03/2026 :

Le compte rendu sera envoyé aux fédérés.

A noter : envoyer les prochains comptes rendus des clubs en Word ou en PDF sans trop d'images.

XI. CAMP EDS

Il est prévu à Méjannes-le-Clap (30) du 4 au 5 avril 2026
Cavité envisagée : le Camelier et traversée Arvas/Claire
Le montant de participation est de 30€.

INFO :

Le rassemblement EDS se tiendra en Lozère à Banassac Canilhac sur 3 jours du 14 au 17 mai 2026.

Le montant de participation sur 3 jours par enfant serait entre 60 et 75€ en fonction du nombre de participants.

XII. JOP

Journée du 24 juin

Le 1/04 Jean-Michel Salmon est allé à la réunion de préparation avec Hérault Sport.

Le site sera le même que celui de l'année dernière (Pierresvives).

Pour notre activité le CDS 34 a demandé de ne pas avoir d'enfant de moins de 7 ans.

Aucun plastique jetable, il n'y aura pas de bouteille d'eau en plastique (gourde à remplir).

Des barrières seront posées pour délimiter l'activité (pas de rubalise).

XIII. CAUSSENARD 2027

Lieu à trouver.

XIV. DOSSIER FAAL BEZIERS

Pas de nouvelle du dossier.

XV. POINT JURIDIQUE

Vu sur Facebook : une personne qui organise des randonnées fait descendre les participants dans des puits (20/30m) avec un équipement inadapté mettant en danger les participants.

Face à ce genre de comportement dangereux il n'y a aucune possibilité d'intervenir.

Action décidée par le CDS 34 : la présidente écrira au Préfet signalant ce comportement dangereux.

XVI. CAMION SSF

Claudie Serin s'est renseignée auprès de la préfecture sur les démarches pour un conducteur (Fred). A fournir : permis de conduire et visite médicale.

PROCHAINE REUNION du CDS34

Le 20 mai 2026 à 19h 30

Local du SCM à Montpellier